



Mairie de Saint-Derrien

Lettre d'information

24 mars 2020

Comme l'a rappelé le Président de la République, la France est confrontée à « la plus grave crise sanitaire depuis un siècle ». Dans ce contexte inédit, des mesures nationales ont d'ores-et-déjà été prises. Mais pour avancer plus vite, chacun doit agir et adapter sa vie pour les prochaines semaines.

Cette lettre d'information a pour but de vous rappeler les comportements à adopter pour lutter contre la propagation du virus Covid-19 mais aussi de vous informer de l'organisation des services municipaux et des numéros utiles. Les documents et informations peuvent évoluer à tout moment.



L'accueil de la mairie est fermé et ce jusqu'à nouvel ordre.

Néanmoins, les demandes urgentes seront traitées: état civil indispensable, secours d'urgence, sur rendez-vous uniquement.

Vous pouvez joindre le numéro habituel de la mairie : 02.98.68.52.44 (en cas d'urgence)

ou adresser un mail à saint.derrien@wanadoo.fr



La collecte des ordures ménagères et de tri sélectif est maintenue.

Les déchetteries sont fermées.



La salle polyvalente, la salle multifonctions, l'allée de boules, le foyer ar Stivell, la bibliothèque, l'aire de jeux du plan d'eau, le plan d'eau et le terrain de football sont interdits au public.

PROTÉGEZ VOUS
RESTEZ
CHEZ VOUS

Depuis le mardi 17 mars 2020 à 12 heures les déplacements sont interdits pour réduire au plus stricte minimum les contacts et ce, sur l'ensemble du territoire, sauf dans certaines situations.

Une attestation individuelle doit être complétée à chaque déplacement et fournie en cas de contrôle des forces de l'ordre, sous peine d'amende.

Vous pouvez la télécharger sur internet www.gouvernement.fr ou bien faire une attestation sur papier libre ou la trouver dans la presse quotidienne.

Pour les personnes qui se rendent au travail l'employeur doit délivrer une attestation.

COVID-19
Soutien aux
PERSONNES FRAGILES

Personne ne doit être laissé de côté.

Un espace est dédié aux personnes fragiles et en situation de handicap sur le site <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap>. Sur ce site, il est possible de rentrer en contact avec un téléconseiller.

Le numéro d'urgence réservé aux sourds et aux malentendants est le 114.



Si vous possédez des masques chez vous, même périmés, ils peuvent être utiles aux personnes qui sont exposées dans le cadre de leur travail.

Nhésitez pas à contacter la mairie par mail à saint.derrien@wanadoo.fr

 CCI MÉTROPOLITAINE
BRETAGNE OUEST

Afin d'accompagner et soutenir les entreprises finistériennes, la CCI Métropolitaine Bretagne Ouest (CCIMBO) a mis en place un numéro vert : 0800 74 09 29 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h).



Faites attention car certaines personnes pourraient profiter de la gravité de la situation pour vous escroquer. Soyez vigilants.



CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

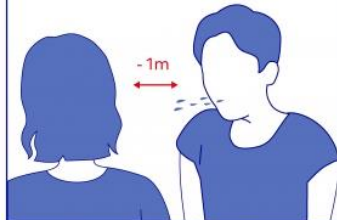


Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

• Par la projection de gouttelettes

• Face à face pendant au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre

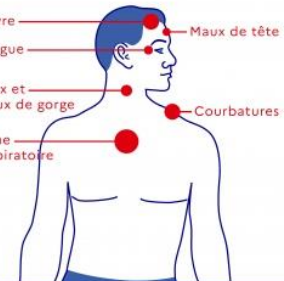
Fatigue

Toux et maux de gorge

Gêne respiratoire

Maux de tête

Courbatures



PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du retour à la normale

SOLIDARITÉ



Protégez-vous et protégez les autres

Profitez du soleil dans votre jardin ou juste en ouvrant votre fenêtre !

